

QUIZZ RÉVOLUTIONNAIRE RÉPONSES 1/4

1) Avec le décret du 22 décembre 1789 l'Assemblée Nationale Constituante adopte le principe du découpage du territoire en département. Combien de département seront alors prévus ?

- 72 83 98 108

Le décret du 15 janvier 1790 fixe le nombre des départements à 83. Leur dénomination est adoptée le 26 février.

2). En 1790 le département de la Creuse a été constitué à partir de territoires provenant de plusieurs provinces, lesquelles ?

- | | | | |
|--|---|--|--|
| <input checked="" type="radio"/> La Haute-Marche | <input type="radio"/> La Guyenne | <input type="radio"/> Le Périgord | <input checked="" type="radio"/> Le Poitou |
| <input type="radio"/> L'Angoumois | <input checked="" type="radio"/> Le Franc-Allou | <input checked="" type="radio"/> Le Limousin | <input type="radio"/> La Touraine |
| <input checked="" type="radio"/> La Combraille | <input checked="" type="radio"/> Le Bourbonnais | <input type="radio"/> L'Auvergne | <input checked="" type="radio"/> Le Berry |

Haute-Marche, Combraille, Franc-Allou, Poitou, Limousin, Bourbonnais et Berry

3) Un nouveau maillage administratif se met en place. Classifier par ordre chronologique les étapes.

- | | |
|---|---|
| 1 C 7 districts de 5 cantons chacun et 303 communes | 17 février 1790 |
| 2 D 35 municipalités de cantons | 22 août 1795 « Constitution de l'An III |
| 3 A 4 arrondissements de 25 cantons et 280 communes | 28 pluviôse an VIII/17 février 1800 |
| 4 E 2 arrondissements de 25 cantons puis 27 cantons | 10 septembre 1926 puis 23 juillet 1873 |
| 5 B 2 arrondissements de 15 cantons | 7 août 2015 Loi NOTRe |

C, D, A, E, B

QUIZZ RÉVOLUTIONNAIRE RÉPONSES 2/4

4) Le 17 juillet 1790, l'Assemblée Constituante vote la Constitution civile du Clergé. Combien d'évêques se succèdent à la tête de l'évêché de Guéret ?

- 2
- 5
- Aucun, rattachement au diocèse de Limoges

2 évêques. Décret voté par l'Assemblée Constituante le 12 juillet 1790, la Constitution civile du Clergé réorganise le clergé séculier en modelant l'organisation de l'Église sur celle de l'administration : un évêché par département. Les diocèses sont groupés en 10 métropoles; les métropolitains et les évêques sont élus par les assemblées électorales des départements, les curés par celles des districts. Tous deviennent des fonctionnaires rétribués par l'État. Ainsi en 1790 l'évêché est confié à Jean-François Mourellon, ancien curé de Néoux. Il démissionne en 1791. Marc-Antoine Huguet, curé de Bourganeuf le remplace le 9 mai 1791. L'évêché est supprimé par le Concordat de 1801, le territoire est alors rattaché au diocèse de Limoges.

5) Quels étaient les 7 districts creusois ?

- Aubusson
- Evaux
- Boussac
- Guéret
- Bellegarde
- Royère
- La Souterraine
- Grand-Bourg
- Bourganeuf
- Auzances
- Dun
- Felletin

Aubusson, Bourganeuf, Boussac Evaux, Felletin, Guéret et La Souterraine

6) Par quelle institution la réforme administrative du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) remplace-t-elle Le Directoire du département ?

- Le Conseil Général
- La Préfecture

Sous l'impulsion du Premier Consul Bonaparte l'administration départementale passe sous l'autorité d'un haut fonctionnaire de l'Etat central, le Préfet.

QUIZZ RÉVOLUTIONNAIRE RÉPONSES 3/4

7) Quels étaient les 4 arrondissements de Creuse?

- Dun
- Aubusson
- Bellegarde
- Guéret
- Boussac
- Auzances
- La Souterraine
- Bourganeuf
- Chambon

Aubusson, Bourganeuf, Boussac et Guéret

8) Quel chef-lieu de département a été arrêté lors de la création du département?

- Aubusson
- Guéret
- Aucun des 2
- Les 2

En raison de la rivalité entre les 2 communes, le principe d'alternance est retenu mais dans les faits il ne sera jamais appliqué. En juin 1790 Guéret est définitivement désigné comme le seul chef-lieu du département. En compensation Aubusson recevra plus tard l'Ecole Centrale du Département

9) L'INSEE établi en 2017 que le département de la Creuse compte alors 118 638 habitants. Sauriez-vous estimer la population creusoise en 1790 ?

- 98 216 habs
- 302 548 habs
- 247 776 habs
- 154 032 habs

247 777 habitants selon les chiffres officiels publiés dans Les Archives parlementaires, t. XXVI, p. 549-557

QUIZZ RÉVOLUTIONNAIRE RÉPONSES 4/4

10) Combien d'hommes/femmes furent guillotiné(s) en Creuse?

- 17 ● 48 ● 1 ● Aucun

Un seul, Valéry d'Argier, de Saint-Vaury, le 27 octobre 1793. Emigré il fut arrêté et condamné à son retour après une longue procédure. En dehors du département on peut citer la mort à Rochefort de l'ancien curé de Saint-Fiel, Antoine Banassat député du clergé à l'Assemblée Constituante, celle à Paris de Joachim Vilatte, d'Ahun, juré au Tribunal révolutionnaire et ami de Robespierre, et celle de l'ancien conventionnel Marc-Antoine Huguet, élu évêque de la Creuse en 1790.

11) Qui est Qui ? Attribuer à chaque commune son nom révolutionnaire

Le décret de la Convention du 25 vendémiaire An II invitait les communes « portant des noms pouvant rappeler les souvenirs de la royauté, de la féodalité ou de la superstition » à les remplacer rapidement par de nouvelles dénominations.

1	Saint-Sylvain-Bas-le-Roc	A	Champs-Froids
2	Basville	B	Sous-Ahun
3	Saint-Etienne-de-Fursac	C	La Victoire
4	Saint-Germain-Beaupré	D	La Régénérée
5	Moutier-d'Ahun	E	Egalité-sur-Tardes
6	Saint-Maixant	F	L'Unité
7	Saint-Dionis (La Courtine)	G	Ballerot
8	Saint-Sulpice-les-Champs	H	Pré-Franc
9	Saint-Domet	I	Fursac-Libre
10	Saint-Oradoux-près-Crocq	J	Liberté-sur-Cher

1G, 2J, 3I, 4H, 5B, 6C, 7D, 8A, 9F, 10E